PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Chevalier de la Légion d'Honneur

COMMUNICATION

Sécheresse et restrictions d'eau

Le Préfet de Loire-Atlantique a classé le Département de Loire-Atlantique en crise, au regard de sa situation hydrologique.

Publié le 17 juillet 2019

Le Préfet de Loire-Atlantique a classé le Département de Loire-Atlantique en crise, au regard de sa situation hydrologique. La sécheresse qui sévit actuellement à l'échelle du territoire impose des mesures d'interdiction et de limitation renforcée de l'eau. Ce qui explique par exemple que les douches de plage soient rendues inaccessibles, tout comme le remplissage des piscines privées, le nettoyage des véhicules, bateaux, façades, terrasses ou arrosage des potagers sont interdits. Pour en savoir plus : l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2019 et le communiqué de presse de la préfecture de Loire-Atlantique. L'eau est précieuse, aidez-nous à la préserver.

En savoir (http://www.loire-atlantique.gouv.fr/)

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75